



## PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 14 août 2025

#### SÉCHERESSE : MODIFICATION DES RESTRICTIONS DANS LE BAS-RHIN

- Le bassin versant de la BRUCHE, MOSSIG, EHN, ANDLAU, GIESSEN ET LIEPVRETTE passe en « ALERTE SÉCHERESSE ».
- Le bassin versant « SARRE » reste en « VIGILANCE SÉCHERESSE ».
- Le bassin versant « LAUTER, SAUER, MODER, ZORN » reste en « VIGILANCE SÉCHERESSE ».
- La nappe « RIED CENTRE ALSACE, SECTEUR 1 – NORD » reste en « VIGILANCE SÉCHERESSE »
- La nappe « RIED CENTRE ALSACE, SECTEUR 2 - CENTRE/PLATEAU » reste en « VIGILANCE SÉCHERESSE »
- La nappe « RIED CENTRE ALSACE, SECTEUR 3-CENTRE/ILLWALD » passe en « VIGILANCE SÉCHERESSE »
- La nappe « RIED CENTRE ALSACE, SECTEUR 4 – SUD EST/BLIND » reste en « VIGILANCE SÉCHERESSE »

Malgré les précipitations du début du mois d'août, les niveaux des cours d'eau dans le Bas-Rhin sont à nouveau à la baisse. L'absence de précipitations et les températures élevées risquent d'aggraver la situation hydrologique dans les prochains jours.

Le bassin versant « BRUCHE, MOSSIG, EHN, ANDLAU, GIESSEN ET LIEPVRETTE » est placé en «**ALERTE SECHERESSE** ».

Cette situation « **Alerte sécheresse** » fait l'objet de **mesures de limitation ou de suspension des usages de l'eau spécifiques et graduelles** qui concernent l'ensemble des usagers : particuliers, collectivités, entreprises, agriculteurs.

Chaque usager est donc invité à prendre connaissance de l'arrêté préfectoral portant restriction ou interdiction temporaire de certains usages de l'eau en cours et à s'informer des mesures de restriction d'eau sur sa commune en consultant le site internet Vigieau <https://vigieau.gouv.fr/>.

L'arrêté préfectoral du 13 août portant restriction ou interdiction temporaire de certains usages de l'eau est également disponible sur le site internet de la préfecture :

<https://www.bas-rhin.gouv.fr/contenu/telechargement/58140/417457/file/AP%20secheresse%20sign%C3%A9.pdf>

Les bassins versants « **SARRE** » et « **LAUTER, SAUER, MODER, ZORN** » restent en « **VIGILANCE SECHERESSE** ».

Par ailleurs, le **secteur 1 « NORD »**, le **secteur 2 « CENTRE/PLATEAU »** et le **secteur 4 « SUD EST/BLIND »** de la nappe **RIED CENTRE ALSACE** restent en « **VIGILANCE SÉCHERESSE** ».

Le **secteur 3 « CENTRE/ILLWALD »** de la nappe **RIED CENTRE ALSACE** » passe en « **VIGILANCE SÉCHERESSE** »

L'état de « **vigilance** » est une mesure d'**anticipation** : il ne s'accompagne pas de mesures de restriction, mais a pour objectif de sensibiliser l'ensemble de la population (particuliers, collectivités locales, professionnels, entreprises, agriculteurs, ...) à la situation actuelle pour les inciter à adopter une gestion économe de la ressource en eau.

Sur les communes concernées, chaque utilisateur d'eau est donc invité à **modérer sa consommation d'eau**.

**Faire preuve de sobriété** dans sa consommation quotidienne d'eau, est un **acte civique** afin de préserver, pour chacun, le bien commun précieux qu'est la ressource en eau, élément nécessaire pour les activités humaines, mais aussi pour les milieux aquatiques et la biodiversité qu'ils abritent.

Ces mesures de restriction sont susceptibles d'évoluer les prochaines semaines.

## Contact presse

Service de la Communication Interministérielle  
Tél : 06 45 59 26 76  
Mél : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Préfecture du Bas-Rhin  
Tél : 03 88 21 67 68  
[www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)  
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)

# SÉCHERESSE

**AYONS LES BONS  
RÉFLEXES POUR  
ÉCONOMISER L'EAU**

## USAGE DOMESTIQUE



Éviter de laisser couler l'eau



Utiliser les appareils de lavage à plein



Limiter les arrosages des jardins



Installer des équipements économes en eau



## INDUSTRIE

- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des circuits fermés



## COLLECTIVITÉS

- Réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable
- Optimiser l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries
- Connaître les volumes d'eau consommés pour éviter de surconsommer ou gaspiller
- Distribuer des kits hydro-économes dans les foyers



## AGRICULTURE

- Mettre en place des tours d'eau pour l'irrigation
- Utiliser un matériel d'irrigation hydro-économe
- Réduire l'irrigation selon les horaires définis dans les mesures de limitation des prélèvements